



Juin 2024

Le mot du Maire

Bonjour à toutes et tous :



« Coup de tonnerre » « trahison » « coup de poker » les récents titres des journaux sont le reflet des résultats des élections européennes et de leurs conséquences. La participation au niveau communal est supérieure à celle du niveau national toutefois elle reste inférieure à celle de récents scrutins. Nous sommes appelés à retourner aux urnes pour élire nos représentants à l'Assemblée Nationale. J'en appelle à tous les abstentionnistes pour se remobiliser et participer à ces scrutins des 30 juin et 7 juillet déterminants pour notre avenir.

Si ces échéances électorales éclipsent l'actualité je souhaite vous informer de l'évolution d'un certain nombre de dossiers. Les travaux de l'école primaire sont achevés et donnent entière satisfaction aux professeurs des écoles et aux enfants. Nous envisageons de réceptionner cet aménagement en présence des financeurs, le Département et l'Etat, et d'en profiter pour donner un nom à l'école.

Toutefois le devoir de réserve du préfet en période électorale, représentant de l'état, ne nous permet pas d'envisager cette manifestation avant fin août.

Le raccordement au réseau Vienne Combade nous permet de sécuriser nos ressources de production d'eau potable

Les dossiers concernant l'élaboration du Plu (Plan Local d'Urbanisme) et la création d'une chaufferie biomasse pour les bâtiments publics du bourg se poursuivent suivant le planning établi.

Je tiens à saluer la très bonne saison sportive du FC Saint Martin qui se ponctue au terme de sa première saison de reprise par une montée dans la catégorie supérieure.

Vous trouverez dans ce document toutes les informations concernant les manifestations qui permettront d'animer notre commune durant l'été qui tarde à arriver.

Bien à vous :

Jean-Pierre Estrade

COURSE CYLISTE « LA LIMOUSINE – le Samedi 1er juin 2024 – de 8 h à 9 h

Comme chaque année, le 1^{er} samedi de juin, la course Cycliste La Limousine a fait un passage sur la commune au niveau de Rérvat, la Croix de Nicard, direction le Châtenet en Dognon. L'organisation nous a sollicité pour poster 6 signaleurs, bénévoles. Nous les remercions vivement d'avoir accepté d'être présents pour assurer la sécurité de quelques 2 000 participants !



A l'école :

L'année scolaire 2023/2024 a été marquée par les importants travaux de rénovation thermique de l'école primaire. Ce qui a demandé aux enfants et enseignantes de s'adapter aux déménagements et réorganisation. Que chacun soit remercié pour leur compréhension, leur aide efficace. Les classes de CE1 et CE2, de Séverine REDON, Directrice, et de GS/ CP de Marlène JOLIVET, ont réintégré les nouveaux locaux à la rentrée des vacances de février et d'avril. La maîtresse de Maternelle, Delphine GARDELLE a retrouvé sa salle d'activités !

Les effectifs pour cette année scolaire sont répartis ainsi :

- Maternelle : 3 TPS – 11 PS – 10 MS
- Primaire : 9 GS – 6 CP – 8 CE1 – 10 CE2
- Au Châtenet : 11 CM1 – 8 CM2

Soit un effectif total pour le RPI de 76 enfants ; cet effectif devrait être en hausse à la rentrée prochaine et atteindre les 80 élèves...

Au cours du Conseil d'école du 19 mars 2024, les parents, enseignantes, DDEN et élus se sont prononcés pour la poursuite de l'organisation du temps scolaire sur **4 jours ½**.



Les actions liées au projet d'école :

-**En maternelle et GS/CP**, le projet « autour du monde » s'est poursuivi avec l'Asie et l'Amérique ; la semaine « maths » s'est déroulée en présence des parents ; un « breakdancer » est venu animer 3 séances de 1 h 30, financées par l'APE ; Le carnaval et les goûters d'Anniversaire complètent toutes ses actions.

-**En CE1 et CE2** : Les enfants ont travaillé sur une proposition d'un nom pour leur école : ils ont choisi celui de Germaine RIBIERE, née à Limoges, résistante, et qui s'est illustrée par ses actions humanitaires, notamment en faveur des enfants.

Un rituel du matin, dans le cadre de l'opération « un jour, une actu » a permis aux enfants de suivre l'actualité, avec explications et vocabulaire adapté.

Ils ont effectué une sortie « cinéma » à St Léo, et se sont intéressés particulièrement à la fabrication d'un dessin animé. D'autres interventions : « RécréaSciences » sur l'Astronomie, ateliers sanitaires, Breakdance, hockey sur gazon, natation, carnaval...ont permis aux enfants de nombreuses découvertes.

Toutes les classes de St Martin ont également bénéficié de l'intervention de Thierry Fabre, judoka qui participa aux JO de Londres en 2012.

- **Pour les CM1 et CM2**, l'année a été également bien occupée : le projet « Théâtre » se poursuit avec la Cie FURIOSA ; les interventions autour de l'usage des écrans, de la ligue contre le cancer ; les fêtes de Noël et carnaval ; 5 séances « Sport Nature » : kayak et VTT.

- Des actions ont été mises en place dans le cadre du programme pHare (lutte contre le harcèlement), en CE1/CE2 et CM1/CM2.

Pour ces mêmes classes, des actions ont été menées dans le cadre de la « labellisation de territoire » : développement durable, mixité et égalité fille/garçon, éducation civique, et éducation aux médias et à l'information.

- Une sortie scolaire pour toutes les classes du RPI a eu lieu le lundi 17 juin à la Réserve zoologique de la Haute Touche, dans l'Indre.

- INFO : La KERMESSE DES ECOLES aura lieu le samedi 29 juin, au Chatenet en Dognon

Pendant les vacances de printemps, « un stage de réussite » a été mis en place pour les élèves du CP au CM2. 5 enfants ont bénéficié de ce stage. Un nouveau stage sera proposé au moins de juillet.

Les TAP :

Au cours de cette année, Charline a animé des séances de JUDO pour les CE1/CE2, GS/CP et Maternelle. Le Foyer Rural est intervenu, avec deux animateurs, sur toutes les classes. Marie Payette a effectué des séances « Cirque » auprès des GS/CP et CE1/CE2.



ALSH :

Depuis le 22 février 2023, un accueil de Loisirs – antenne de celui du Foyer Rural de St Léonard – a accueilli les enfants le mercredi après-midi, avec deux animatrices, de 12h à 18h30. 6 à 8 enfants ont fréquenté ce service tous les mercredis. Il fonctionnera jusqu'au 5 juillet, date des vacances scolaires. Pour l'année scolaire 2024/2025, une réorganisation de ce service est proposée. Elle permettra de réduire le coût de la participation des parents, ainsi que celle de la commune.

Il s'agit de remettre en place une navette entre St Martin Terressus et l'ALSH La Forestière à St Léonard.

Les enfants prendront le bus avec les animateurs à midi, et le repas à l'ALSH. Les parents pourront récupérer les enfants jusqu'à 18 h 30 à l'ALSH, à St Léonard.

Cette solution est plus satisfaisante sur le plan des activités proposées aux enfants, avec un projet pédagogique plus intéressant.

RENOVATION ECOLE PRIMAIRE :

Le conseil Municipal avait décidé de rénover les salles de classes de l'école primaire, ce qui a entraîné quelques modifications d'organisation.
Cout total de l'opération : 433 046,21 € HT

Subventions accordées :

DETR : 35 %

FONDS VERT : 25 %

CONSEIL DEPARTEMENTAL : 20 %

FONDS PROPRES COMMUNE : 20 %

Dix corps de métiers ont œuvré pour effectuer les travaux dans les meilleures conditions.

Le projet étant terminé les enfants ont pu retrouver leur classe respective.



Urbanisme Rappel

Jusqu'à ce jour, les règles de localisation de nouvelles constructions sur la commune de Saint Martin Terressus reposent sur « la carte communale ». C'est un document d'urbanisme simplifié qui détermine les modalités d'application des règles générales du règlement national d'urbanisme. Cette carte communale a été approuvée en conseil municipal par délibération n°2011-010 en date du 14 avril 2011. Aujourd'hui, cette carte n'est pas « Grenelle », ce qui empêche toute révision, ce qui ne permet donc pas la mise en œuvre d'une stratégie de développement et d'attractivité du territoire communal. Nous avons l'opportunité et l'intérêt de faire évoluer cette carte communale vers un plan local d'urbanisme (PLU).



La procédure d'élaboration du PLU en cours se déroule sur environ 2/3 ans, comprenant :

-Une phase technique avec :

La réalisation d'un diagnostic territorial qui est terminé.

La définition d'un projet de territoire partagé en cours de finalisation.

L'élaboration d'un dispositif réglementaire opposable : le zonage, le règlement et les orientations d'aménagement sont en cours actuellement.

-Une phase de validation administrative comprenant notamment la tenue d'une enquête publique. Nous reviendrons vers vous afin de vous informer des événements qui peuvent vous concerner.

Pour nous assister dans la réalisation de ce PLU, le cabinet d'études en urbanisme KARTHEO nous assiste.

Camping

Le camping sera ouvert du 15 juin au 15 septembre 2024.

En 2023 la fréquentation a été bonne. La clientèle, française et étrangère, apprécie le cadre, le calme et l'accueil. La clôture de la partie supérieure du camping a pleinement satisfait les campeurs.

Il nous reste à espérer une météo clémente pour cette saison 2024 !

Plan d'eau

Le plan d'eau sera ouvert à la baignade du 1 juillet au 18 août.

La surveillance sera assurée par deux maîtres-nageurs pendant cette période tous les jours de 13h30 à 19h sauf le mardi.

En dehors des zones et des périodes de surveillance la baignade est sous la responsabilité des nageurs.

Il est rappelé que la présence des animaux est interdite sur la plage.

Bons bains à toutes et tous !



Cyanobactéries

Depuis de nombreuses années les cyanobactéries viennent perturber la saison des baignades nous obligeant à interdire l'accès au plan d'eau.

Pour la saison 2024 est mis en place un traitement aux ultrasons qui devrait limiter le développement des cyanobactéries sans aucun danger ni pour l'homme ni pour les autres organismes.

Des analyses seront effectuées très régulièrement pour contrôler la qualité de l'eau.



Raccordement du réseau d'eau potable au réseau Vienne Combade.

Le raccordement de notre réseau d'eau potable au réseau Vienne Combade vient d'être réalisé. Cet apport d'eau extérieur, à hauteur d'un tiers de notre consommation annuelle, va nous permettre de sécuriser nos besoins qualitatifs et quantitatifs. La commune garde ses ressources et sa compétence de traitement et de distribution. En 2026 ces compétences seront légalement transférées à la Communauté de Communes de Noblat.



Une canalisation a été mise en place entre le château d'eau du Châtenet et notre unité de traitement à La Maligne. Un poste de chloration supplémentaire a été installé. Cette eau est prélevée dans la Vienne et subit un traitement complet dans l'unité de traitement d'eau potable de Saint Léonard. Elle répond aux normes de potabilité en vigueur.

En 2025 les communes de Sauviat, d'Ambazac, et de St Laurent les Eglises vont adhérer au syndicat Vienne Combade.

Sentiers de randonnées

Nos sentiers accueillent de nombreux amateurs de paysages et d'histoire.

Aux deux boucles classées PDIPR : la Boucle du Parleur et la Boucle des Châteaux est venue s'ajouter la Boucle du Seigneur.

Ce circuit de 6 km peut être parcouru en 1h30.

Il permet de découvrir nos paysages et en particulier le ruisseau du Seigneur, ainsi que d'évoquer l'histoire de notre commune.

Les topo fiches sont à votre disposition à la mairie, au camping et à l'auberge. Vous pouvez les télécharger sur www.visitlimousin.com



Bonnes balades !

TRANSPORTS SCOLAIRES POUR RENTREE 2024-2025

La campagne d'inscription au transport scolaire a débuté le 10 juin 2024. Elle est accessible depuis le lien suivant : [Formulaire d'inscription - Okina \(nouvelle-aquitaine.fr\)](#)



Enfin, je vous rappelle que pour toute question ou réclamation concernant le transport scolaire, vous pouvez contacter la plateforme régionale des transports scolaires au 0 970 870 870 ou déposer une demande sur le site transports.nouvelle-aquitaine.fr, rubrique « contact ». Il est rappelé qu'après le 20 juillet les parts familiales seront majorées conformément au règlement régional des transports scolaires.

Les ateliers numériques : apprendre en toute convivialité

Vous voulez découvrir les usages du numérique ou les approfondir ? Vous envisagez d'acquérir du matériel (ordinateur, tablette, smartphone) ? Vous voulez être autonome sur votre matériel et vos usages ?

L'Escalier, tiers-lieu à Saint Léonard de Noblat, en partenariat avec la Communauté de Communes de Noblat, vous propose de suivre des ateliers numériques gratuits dans votre commune.

-Pour qui ? Pour tous : jeunes et moins jeunes, actifs, retraités, associations

-Pour apprendre quoi ?

L'objectif est de viser l'autonomie numérique du quotidien

L'objectif n'est pas de faire des participants des accros à Internet et l'ordinateur, mais d'être des personnes autonomes, responsables et indépendantes dans leurs usages et capables de faire les meilleurs choix possibles.

Comment ça se passe ?



> Des ateliers de 6 personnes maximum pour permettre à chacun de pratiquer tranquillement : un petit peu de théorie, beaucoup de pratique et d'exercices ludiques.

> 2 heures d'ateliers par semaine à la mairie de Saint Martin Terressus

L'Escalier anime les ateliers et fournit un PC portable pour ceux et celles qui n'en n'ont pas.

A l'issue de l'atelier et si la séquence est finie, un résumé des principaux points vus est remis à chaque participant.

Vous êtes intéressé pour participer à ces ateliers, n'hésitez pas à prendre contact avec L'Escalier au 07 66 87 35 67 (Claire Gendronneau) – mednum@lescalier87.org

De même si vous êtes actif, et que vous ne pouvez pas participer en journée, nous pourrions ouvrir un atelier en soirée (18h-20h) sous réserve qu'un groupe de 4 personnes minimum soit constitué.



Les Esc'Anim de l'été !
Ateliers numériques de 2 heures / sur inscription
ACTIVITÉS GRATUITES

Juillet
Des ateliers dans d'autres communes

Mercredi 10 Juillet - Sauviat sur Vige (Salle du conseil - Mairie)
14h - Découvrir le Pixel Art (à partir de 8 ans, accompagnés)

Vendredi 12 Juillet - Saint Bonnet Briance (Salle du conseil - Mairie)
14h - Faire la maintenance de son smartphone/tablette (Adultes)

Mercredi 17 Juillet - La Geneytouse (Salle du conseil - Mairie)
14h - Jouer avec la conduction (Makey-Makey) (à partir de 11 ans)

Vendredi 19 Juillet - Saint Martin Terressus (Mairie)
14h - Découvrir la réalité virtuelle avec les Oculus Meta Quest 2 (à partir de 13 ans)

Mercredi 24 Juillet - Royères (face à la Mairie)
14h - Découvrir la robotique avec M-Bot (à partir de 11 ans)

Vendredi 26 Juillet - Saint Paul (Salle des Assos - face à l'église)
14h - Choisir son ordinateur (Adultes)

Ne pas être sur la voie publique

Renseignements
Et un superbe Escape Game Médiéval "L'Élu du Royaume"
Du 08 juillet au 30 août / de 10h à 16h
En famille ou entre amis, conseillé à partir de 6 ans accompagnés

à l'Escalier - 3 place Gay-Lussac - Saint-Léonard de Noblat
sur inscription : 05 19 09 00 30 / 07 66 87 35 67
mednum@lescalier87.org

Une passion à Saint Martin Terressus

O' Bonheur de nos Assises.



Par amour de la restauration des anciens meubles, Sandrine BOURMAUD a choisi d'orienter sa reconversion professionnelle vers la tapisserie d'ameublement. Afin de compléter sa passion Sandrine a suivi plusieurs formations auprès de Voltaire et Déco, après plusieurs années d'activités dans le tertiaire.

Tout en étant contraint de vider les maisons de nos ancêtres, nous héritons tous, plus ou moins, d'un voltaire, d'une bergère ou d'un tout autre fauteuil. O' Bonheur de nos assises donne une seconde vie à ces fauteuils en les relookant tout en respectant le bois. Ponçage, cirage, peinture et réfection en totalité des assises et des dossiers en utilisant deux méthodes : soit par le crin et le piquage ou soit par une méthode dite mixe en utilisant une base ressorts, des profilés et de la mousse sont les principales activités d'O' Bonheur de nos assises.

Aujourd'hui Sandrine BOURMAUD pratique un métier passion.

O' Bonheur de nos assises
Tapisserie d'ameublement

Relooking chaises - Fauteuils

Sandrine Bourmaud
18, La Texonnière - 87400 Saint-Martin-Terressus
Portable : 07.88.15.73.17 - Siret : 95114697600018

Bulletin municipal 2025

Vous êtes une association, un gîte, un artisan, vous avez une activité professionnelle et vous souhaitez faire de la publicité ou un article sur le prochain bulletin municipal, n'hésitez pas à nous transmettre votre article, vos photos avant le 8 Décembre 2024 sur [**mairie@st-mairie-terressus.fr**](mailto:mairie@st-mairie-terressus.fr)

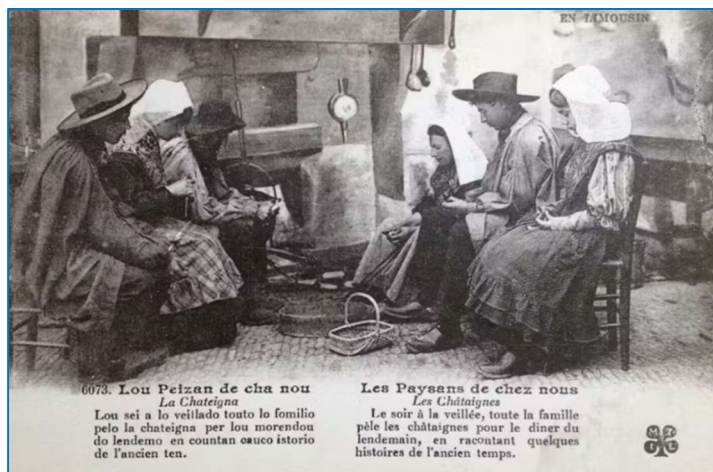
LES ASSOCIATIONS

Le Patrimoine Terra Sudoris

L'association Terra Sudoris poursuit actuellement ses études sur les veillées. Si vous avez connu ces moments de convivialité, et que vous souhaitez évoquer vos souvenirs, vous pouvez prendre contact avec nous; nous serons heureux de recueillir vos témoignages (au besoin de manière anonyme).

D'autre part, nous organisons les samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024 à 15 heures, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine une visite du parc du château de Ribagnac, commentée par Monsieur Askolds Vilks, botaniste, retraité de la faculté des sciences de Limoges.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire dès maintenant au 05 55 39 74 08 (inscription à confirmer huit jours avant la visite).



La gymnastique avec No-Limit



Le 12 septembre, les gymnastes volontaires de St Martin No Limit ont repris le chemin sportif

Les cours ont lieu à la salle des fêtes de St Martin Terressus:

- les mardis, Pilâtes de 18h15 à 19h15,
- les mercredis, gym douce détente et bien-être de 9 h 30 à 10 h 30,
- les jeudis : gym tonic de 19 h 45 à 20 h 45.

Les nouveaux adhérents ont droit à deux séances d'essai gratuites et il est possible de payer par coupons sport, chèques-vacances...

A ce jour l'association compte 36 licenciés, dont 9 participent à deux cours/ semaine :

- 9 en gym douce
- 18 en gym tonic
- 18 en Pilâtes

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

- La Présidente, Corinne BONNETAUD au 06 83 43 11 06

- La Trésorière, Bernadette BEZAUD au 06 71 88 36 20

- La Secrétaire, Karine LAUNAY au

06-03-35-15-56, ou

Josiane CAMPANAUD au 06-83-41-35-64

Reprise des cours pour la saison prochaine :

à partir du mardi 10 septembre 2024

Les animations avec le comité des fêtes CFSMT

Le Comité des Fêtes organise la 17ème édition du Salon des Vins à Saint Martin Terressus les 9 et 10 Novembre 2024.

27 viticulteurs venus de toute la France et 15 producteurs locaux seront présents pour vous faire déguster foie gras, charcuteries, miel et autres produits du terroir.

Le samedi soir, nous organisons une soirée choucroute animée par Stéphane Villard. Le moment venu n'hésitez pas à réserver !



ST MARTIN TERRESSUS

17ème

SALON DES VINS

9 et 10 Novembre

samedi 9/11 de 9h à 19h
dimanche 10/11 de 9h à 17h

30 VIGNERONS INDEPENDANTS
20 PRODUCTEURS EN DIRECT DU TERROIR
RESTAURATION SUR PLACE

Du ballon rond avec le FCSMT

Une belle première saison pour le FC Saint Martin Terressus, qui termine troisième de sa poule et jouera au niveau supérieur l'année prochaine.

Avec l'obtention de cette montée, le club souhaite créer une équipe réserve, pour que le club reste accessible à tous. Nous sommes à la recherche de joueurs et dirigeants motivés pour rejoindre la famille FCSMT !

N'hésitez pas à nous contacter sur Facebook, Instagram ou au 06.06.63.08.36 pour plus d'infos.



Tout pour les enfants avec L'APE

L'association pour les Enfants du RPI de St Martin Terressus et du Châtenet en Dognon est constituée d'un ensemble de bénévoles, pour la grande majorité des parents d'élèves, qui organise des ventes et des manifestations tout au long de l'année dans le but de récolter des fonds en vue de financer des sorties scolaires et les transports qui en découlent.

Son bureau est composé de 6 personnes : présidente, vice-présidente, secrétaire, secrétaire adjointe, trésorière et trésorière adjointe. Ces membres peuvent compter sur le renfort de quelques membres actifs investis.

Pour vous faire une idée, l'APE : c'est un budget exceptionnel de 1000€ donné en début d'année scolaire à chaque classe pour donner les moyens aux maîtresses d'animer leur année scolaire avec des sorties et des activités pédagogiques. Toutefois, ces dernières années les bénéfices nets se sont réduits, notamment par manque de fréquentation de nos manifestations.

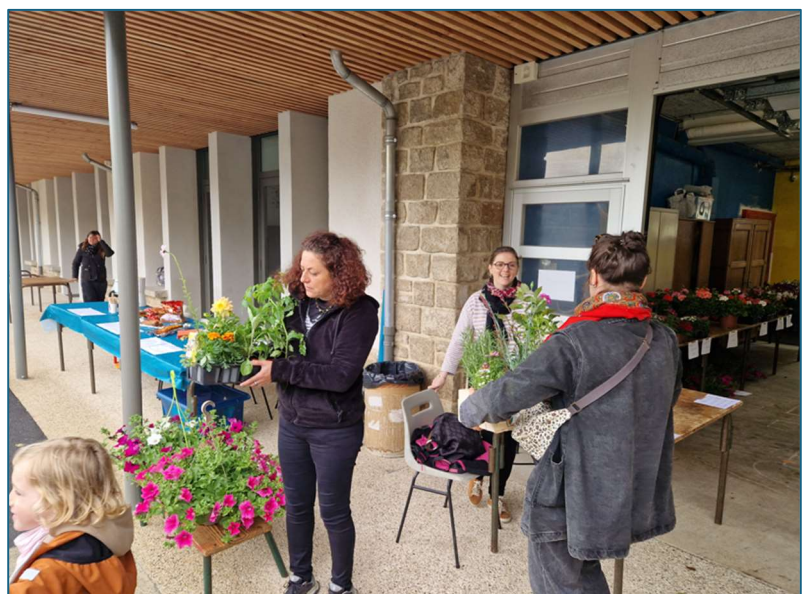
Pour fonctionner au mieux et perdurer dans le temps, l'APE a besoin de compter de nouveaux membres dans ses rangs de façon régulière mais ces dernières années, cela n'a pas été pleinement le cas. Nous profitons de cette parution pour remercier d'ailleurs les nouveaux parents qui nous ont rejoint l'an passé, cette année et lors de notre dernière réunion, ainsi que les parents qui sont investis dans l'association depuis des années.

Sur l'année scolaire 2023-2024, ont été réalisés deux ventes de madeleines, une vente de sapins de Noël, le passage du Père Noël, un loto, un marché aux fleurs avec spectacle de contes gratuit pour les enfants du RPI et leur famille, la kermesse et les festivités du 13 Juillet sur la commune de St Martin Terressus.

Pour illustrer les missions de l'APE, le 17 juin dernier tous les enfants du RPI, leurs maîtresses et quelques parents d'élèves accompagnateurs ont pu aller visiter la Réserve de la Haute Touche dans l'Indre. Pour cette sortie, aucune participation n'a été demandée aux parents, que ce soit pour le transport ou les entrées.

Si vous souhaitez donner de votre temps, de vos talents et/ou de vos idées pour faire vivre nos écoles et nos communes, nous serions ravis de vous accueillir à la rentrée prochaine.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Lou Geutier au 0757463758 ou Sandra Mazuir au 0616513465 ou sur ape.rpi87@gmail.com



Samedi 13 Juillet 2024

Organisée par l'APE

Soirée feu d'artifice !

A partir de 20h

DJ



Boissons



Restauration

Jeux pour les enfants



Buvette

Feu d'artifice

Plan d'eau



Vente d'un terrain à construire à Saint-Martin-Terressus.

La Commune de Saint Martin Terressus met en vente des terrains constructibles à la Maligne et au Breuil. Pour tout renseignement, merci de vous adresser à la mairie au 05 55 39 74 12.



Repas de l'amitié

Pour des raisons d'organisation, le repas de l'amitié se tiendra début septembre. Nous reviendrons vers vous le moment venu.

Déchets verts

Nous souhaitons rappeler que la zone de dépôt des déchets verts aux Charrauds qui est toujours tolérée pour le moment, ne doit recevoir que des végétaux. Si ces règles n'étaient pas être respectées la fermeture de cette zone serait inévitable. Des clés d'accès à la zone restent toujours en possession des habitants, merci à ceux qui en possèdent de les retourner en mairie.

Les dates à retenir

- ***30 juin et 7 juillet*** : Elections Législatives
- ***13 juillet*** : Feu d'artifice, DJ, buvette et restauration organisés par l'APE
- ***Début Septembre*** : Repas de l'amitié, (date à venir)
- ***9 et 10 Novembre 2024*** : Salon des Vins organisé par le CFSMT
- ***Début Décembre*** : le Téléthon, (date à venir)